



## Aux Secrétaires des Associations Sportives

S/c de M. le Chef d'Établissement

Rennes le 20 janvier 2016

Cher(e)s collègues,

Le championnat d'**académie de RUGBY Equipes d'Etablissement Cadet(te)s et Juniors/Séniors Filles Garçons** se déroulera

**le Mercredi 03 février 2016**

**BREST**

**Stade du Kerzu (garçons) / Stade Foch (filles)**

rue Jules Lesven / avenue Foch

Accueil : 10h30 stade de Kerzu  
11h00 ventilation (équipes filles et équipes Côtes d'Armor et Ille et Vilaine qualifiées au Chpt Acad. de BADMINTON LYCEES)

Responsable de la compétition : Mr Yann PESCHARD 06 35 56 34 66

Responsable de l'organisation : Mr Jean Yves MILLIERE – Garçons

Mr Philippe LE BIHAN - Filles

Responsable arbitres :

Règlement : fiche régionale et nationale sur OPUSS.

Catégories d'âge : Cadet - Junior/Sénior Niveau : Equipes d'établissement

Modalités de participations : Qualification départementale : la liste des équipes qualifiées sera diffusée à l'issue des départementaux

Qualification : 1 équipe par catégorie d'âge et de sexe qualifiée pour les inter-académiques.

Rappel du règlement spécifique au championnat Equipes Etablissement CADETS :

- Tout joueur ayant participé à une rencontre en excellence, inscrit ou non en section sportive ne peut participer aux finales académiques en équipes d'établissement. Les établissements comportant une section sportive, quel que soit le niveau de classe, ont dû engager une équipe dans le championnat Excellence de l'activité dans la même catégorie d'âge et de sexe. La liste des élèves inscrits dans la SS a dû être saisie sur le site de l'UNSS nationale. De même, aucun établissement qui n'aurait pas respecté le règlement précédent (engagement en Excellence) ne peut participer à cette même finale.

Rappel du règlement Jeune Officiel :

- **Chaque équipe devra se présenter avec un jeune arbitre certifié de niveau départemental minimum. En cas d'absence, l'équipe ne sera pas classée et ne pourra donc prétendre à une qualification inter-académique.**
- Il peut être joueur si quatre équipes sont présentes lors du tournoi et si les matchs ne se jouent pas simultanément. Il ne peut pas être joueur s'il est d'une autre association sportive.
- Dès la phase Inter-académique, en cas de défaut de jeune arbitre de niveau académique, l'équipe ne pourra jouer et donc être qualifiée pour la suite de de la compétition.

Les équipes se présenteront avec leur fiche d'équipe remplie (imprimé des participants et JO via le site OPUSS). En cas d'absence de photo, un justificatif d'identité sera exigé. **A défaut de présentation, le licencié ne pourra participer à la compétition (règlement fédéral UNSS 2012/2016).**

**Inscription en ligne obligatoire sur OPUSS avant le lundi 25 janvier à 16 heures.**

bonne compétition à tous

Yann PESCHARD  
DRA UNSS Bretagne

Service Régional  
Académie de  
RENNES

7 rue du Clos Courtel  
35050 Rennes cedex 9

[sr-rennes@unss.org](mailto:sr-rennes@unss.org)

**Objet :**  
**Championnat  
d'académie de  
Rugby Equipes  
d'Etablissement  
Cadet(te)s –  
Juniors/Séniors Filles  
Garçons**

Dossier suivi par :

Yann PESCHARD

☎ 06.35.56.34.66

Monique KHEMICI

☎ 02.99.27.05.39

